

Snes Créteil Info

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. :01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx

twitter : SNES/FSU [CRETEIL@SnesFsuCreteil](https://twitter.com/CRETEIL@SnesFsuCreteil)

2023, UNE ANNÉE DE LUTTES

édito

Nous étions plein·es d'espoir en janvier 2022 après de longs mois d'incertitude, de confinement, et nous pensions alors sortir d'un tunnel bien sombre. Las, l'année commença, dès février par les premiers coups de canon de la guerre en Ukraine et se termina, fin décembre, par l'investiture en Israël, du gouvernement le plus belliciste depuis 1949...

L'inflation qui couvait s'affirma, en particulier dans les secteurs de l'énergie et l'alimentation, grevant le budget des Français·es, les mesures prises par le gouvernement étant insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat. Nous constatons, à l'aube de cette nouvelle année, que ce que nous redoutions et dénoncions depuis des années est malheureusement réalité :

- Le système de santé, mis à mal depuis des décennies, est à bout de souffle, que ce soit à l'hôpital, rongé par les suppressions de lits, qui ne peut plus désengorger les urgences, ou la médecine de ville qui voit ses généralistes et ses spécialistes partir en retraite sans être remplacé·es, malgré un desserrement du numerus clausus tardif et insuffisant faute de places dans les universités et les CHU.
- L'Éducation nationale n'a jamais connu une crise de recrutement de cette ampleur. Le recours systématique aux contractuel·les s'avère, comme il était prévisible, catastrophique.
- Les transports publics se détériorent : le nombre de trains, TER, RER, métros et bus est réduit ; les tarifs augmentent de façon démesurée ; on manque de personnel qualifié. La prochaine ouverture au privé des réseaux de bus en région parisienne risque d'aggraver encore la situation.
- De nombreux secteurs sont frappés par les augmentations des tarifs de l'énergie et le manque de personnel, les salaires restant trop faibles et les conditions de travail difficiles.

Dans ces secteurs, 300 000 postes non pourvus, mais 5 millions de personnes sans emploi : le problème du chômage est loin d'être résolu.

Le gouvernement, loin de remédier à cette situation, se satisfait de mesurette dans le secteur de la santé et il aggrave la situation des demandeur·ses d'emploi en réduisant leurs droits à l'assurance chômage. Cerise sur le gâteau, il s'arc-

boute sur une réforme des retraites que 70% de la population rejette, tout en continuant à faire des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises et aux détenteur·trices de capitaux.

Alors, la tâche s'annonce lourde, mais nous nous battons :

- pour sauver notre système de santé, dénoncer la non prise en compte des besoins en lits et en personnels dans les hôpitaux et les EHPAD ;
- pour défendre l'Éducation nationale, aux côtés de nos collègues actif·ves : nous serons dans la rue le 17 janvier ;
- pour qu'une politique de lutte contre les causes et les conséquences du changement climatique soit enfin mise en place malgré la cécité du président de la République ;
- contre une réforme des retraites injuste et injustifiée ;
- avec toutes les retraité·es, dans le cadre du Groupe des 9, pour défendre notre place dans la société et notre pouvoir d'achat ;
- avec la Convergence Nationale des Comités de Défense des Services Publics et les 200 signataires de l'appel, nous serons à LURE du 12 au 14 mai pour défendre l'ensemble des services publics et en exiger de nouveaux.

2023 sera une année de combat. Nous y serons. Espérons aussi qu'elle voie la résolution des conflits qui se multiplient dans le monde entier et le recul des idées racistes et xénophobes qui gangrènent de nombreux pays dont le nôtre.

Nous vous souhaitons pour vous et vos proches
le meilleur en matière de bonheur et de santé

*Martine STEMPEL, pour le collectif des retraité·es
SNES-FSU de l'académie de Créteil*

1/Édito 2/Calendrier ; les conférences de Paris 3/Groupe actif·ves/retraité·es
4/Pétition pour l'amélioration des transports en IDF 5/Ça craque à l'hôpital et en ville ! 6/Billet d'humeur 7/Carton rouge pour la Poste 8/Visite Musée Cluny
Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire-
Directrice de Publication Caroline Quiniou - CP 0526S06883 N°13-85

CALENDRIER

77 : mardi 7 mars : AG FGR-FP (un courrier sera envoyé pour plus d'informations sur le lieu et les horaires).



93 : vendredi 10 février à partir de 13h30 : AG FGR-FP 93 puis conférence de Stéphane Sirot de 15h à 17h.

94 : jeudi 2 février, sans doute l'après-midi, AG des retraité·es FSU (un mail sera envoyé à toutes les syndiqué·es du Snes).

Le **vendredi 3 février de 14h à 17h** : AG CIO (le Comité Inter Organisations) qui regroupe les organisations syndicales des retraité·es du 94 (dont la FSU) et les associations de personne âgées dans le cadre du CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie). *Salle Manguier au niveau -2 de l'immeuble Solidarité, allée Félix Eboué à Créteil.*

LES CONFÉRENCES DE PARIS

Lundi 30 janvier 14h30, au Snes National- 46 avenue d'Ivry - 75013 PARIS. Conférence de Marylène Patou-Mathis, **Le rôle et la place des femmes dans l'histoire de l'évolution humaine.**

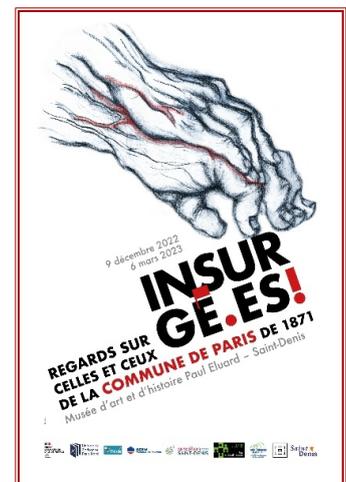
Spécialiste des comportements des Néandertaliens et des Hommes anatomiquement modernes replacés dans leur contexte paléo-écologique, Marylène Patou-Mathis s'est interrogée sur la place des femmes dans la Préhistoire.

Dernier livre « L'homme préhistorique est aussi une femme » (2020).

Et pour compléter **notre parcours sur les lieux emblématiques de la Commune**, nous vous signalons l'exposition au musée d'art et d'histoire à Saint-Denis :

Inurgé·es ! Regards sur celles et ceux de la Commune de Paris de 1871 du 9 décembre 2022 au 6 mars 2023.

L'exposition dévoile des œuvres phares ou jamais présentées et la diversité des regards contemporains qu'inspire la Commune de Paris.



GROUPE ACTIF·VES/RETRAITÉ·ES, C'EST REPARTI À CRÉTEIL !

Il y a quelques années, nous avons mis en place un groupe actif·ves/retraité·es au sein du S3 de Créteil. Faute de disponibilité des un·es et des autres, ce groupe avait cessé de se réunir.

Les retraité·es restent cependant bien intégré·es et reconnu·es au S3 de Créteil : 1 siège au BA, 4 à la CA, 1 dans chaque bureau de S2, les retraité·es peuvent sans problème renseigner les collègues sur tous les sujets de protection sociale, services publics, etc. Ils·elles assurent le stage « *Bientôt à la retraite* » chaque année et aident les collègues en fin de carrière à terminer au mieux leur parcours d'enseignant·e et à aborder la retraite dans les meilleures conditions possibles.

Devant l'avalanche de mauvais coups aussi bien sur les actif·ves que sur les retraité·es, nous avons décidé de relancer ce groupe de travail, ce qui est un mandat du SNES (et de la FSU) depuis plusieurs congrès, afin de traiter ensemble de sujets transversaux.

La première réunion a eu lieu le lundi 9 janvier. Il a été décidé qu'une place serait réservée systématiquement au secteur retraité dans le Journal de Créteil et qu'on publierait un supplément à ce journal. Les documents et articles que nous élaborerons pourront servir lors de l'animation d'heures d'information syndicale dans les établissements.

Le thème choisi pour ce premier supplément est, compte-tenu de l'actualité, celui des retraites. Beaucoup de nos jeunes collègues, et c'est bien naturel, ne savent pas toujours ce qu'est le code des pensions de la Fonction publique ni comment sont calculés les droits à pension. Plusieurs sujets seront abordés : le contexte historique, le code des pensions, la lente dégradation des conditions de départ à la retraite, les inégalités hommes/femmes, les fins de carrière, les annonces du gouvernement, etc.

Ainsi pourrons-nous répondre à un certain nombre de questions que se posent nos collègues.

Une prochaine réunion du groupe a d'ores et déjà été fixée au 17 avril autour du thème de la santé et de la protection sociale complémentaire (PSC).

Martine STEMPER



UNE PÉTITION POUR L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE



Malgré une offre réduite et un réseau dégradé, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, a voté une hausse du pass Navigo de 12 %, le prix passant de 75,20 € à 84,10 € par mois, soit une augmentation de 106,80 € par an. C'est inacceptable !

Les autres titres de transport ont augmenté au 1^{er} janvier 2023 de 10,5 % à 31,6 %.

Ah ! si nos pensions augmentaient dans ces proportions !

De nouvelles hausses sont à craindre pour 2024 faisant passer le prix du Navigo à 100 € par mois !

À cette hausse tarifaire sans précédent s'ajoute une forte accélération de la privatisation des transports en Île-de-France sur le modèle des bus de Seine-et-Marne déjà sous la coupe de Transdev.

La pétition dont vous trouverez le lien ci-contre se fixe comme objectif de faire stopper d'urgence la mise en concurrence et la privatisation de la RATP et de la SNCF mais plus généralement de l'ensemble du réseau de transports.



Elle défend également :

- le gel du prix du Pass Navigo à 75 € et la recherche de nouvelles sources de financement qui épargnent les usagers ;
- le retour immédiat à 100 % de l'offre de transports ;
- la revalorisation salariale et un plan de recrutement massif de conductrices de trains, RER, bus sous contrat public ;
- l'augmentation des investissements pour moderniser le réseau et le matériel roulant ;
- la mise à l'étude de nouvelles lignes de transports offrant aux Franciliennes de vraies alternatives à l'usage de la voiture pour lutter contre la pollution de l'air.

La FSU régionale d'Île-de-France a décidé de s'associer à cette pétition avec la CGT et les partis de gauche et écologiques du Conseil Régional.

Signons massivement la pétition pour que stoppe la galère !

<https://stopgalere.fr>

Jean-Bernard SHAKI



ÇA CRAQUE À L'HÔPITAL ET EN VILLE !

On a pu penser en 2020 que l'expérience de la pandémie de Covid aurait permis au gouvernement et au président de la République de mesurer l'urgence à réformer notre système de santé. Mais cette fin d'année montre, s'il en était besoin, que celui-ci craque aussi bien à l'hôpital qu'en ville : hôpitaux saturés, fermeture des accueils d'urgence, déserts médicaux et médecins libéraux en grève, ce qui, quoiqu'on en pense, est révélateur de la grave crise rencontrée par le système de soins.

Sur la seule question des déserts médicaux, des études et rapports sans ambiguïté

Pourtant les professionnels et les spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme.

Rien que pour l'année 2022, un rapport sénatorial remis en mars 2022 souligne la nécessité de rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins et fait des propositions pour sortir des déserts médicaux.

L'association de consommateurs « Que Choisir » en novembre 2022, alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale est discuté au parlement, fait paraître une étude sur la fracture sanitaire et met à disposition des usagers **une carte interactive*** leur permettant de mesurer leur accès aux soins par commune pour quatre catégories de médecins (généralistes, ophtalmologues, gynécologues et pédiatres). Celle-ci combine à la fois l'éloignement géographique et les tarifs pratiqués (Sécurité sociale ou avec dépassements).

L'étude montre que la situation est très préoccupante et s'est aggravée depuis 2016 puisque plus de 15 millions d'habitants ont

des difficultés à accéder à un médecin généraliste !

En ce qui concerne les spécialistes, un quart des femmes et un quart des enfants vivent respectivement dans un désert médical gynécologique ou pédiatrique.

Si l'on ajoute le critère financier, c'est-à-dire, pouvoir accéder à un médecin spécialiste ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, la France devient un quasi désert médical. Chacun sait que le frein financier représente la première explication (29 % des cas) du renoncement aux soins des patients.

Et contrairement aux idées reçues, les déserts médicaux concernent aussi bien les zones rurales qu'urbaines. Ainsi en Île-de-France, théoriquement la région la plus riche de France, 62,4 % de la population vit dans un désert médical alors que la moyenne nationale tourne autour de 30,2 %.

Nous savions déjà que la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis étaient les départements de la Région les plus sinistrés pour l'accès aux soins avec respectivement pour l'un, la place de 99^e département sur 101 au regard du nombre de médecins généralistes et pour l'autre 92,8 % de la population vivant en zone rouge (ZIP-zone d'intervention prioritaire).

Mais aujourd'hui trois arrondissements de Paris et la plupart des villes du Val-de-Marne sont concernées. Celui ou celle qui en fait l'expérience à partir de la carte interactive* de l'association « Que Choisir » pourra le constater mais le constate aussi hélas dans sa vie quotidienne.

Des propositions d'action

Depuis des années, les syndicats font des propositions précises dans le sens de la mise en place d'un vrai service public associant la médecine de ville et l'hôpital dans le cadre



CARTON ROUGE POUR LA POSTE



Avec l'abandon du timbre rouge, c'est son cœur de métier que la Poste abandonne. Elle a été créée pour assurer l'acheminement et la distribution du courrier de toutes, de manière simple, sécurisée, rapide avec ponctualité et confidentialité. Par souci so-disant d'écologie, mais il est évident que c'est avant tout par souci d'économie (sur les transports, avion, train et personnels), elle ne veut plus assumer aujourd'hui l'acheminement et la distribution dans des temps limités à J+1 et ne veut simplement plus de contrainte de temps et de ponctualité.



Bureau de poste du Plateau Champigny 94



Bureau de poste La Pie St Maur 94

À la place elle propose une usine à gaz : vous écrivez votre lettre sur un ordinateur (merci pour la fracture digitale), vous l'enregistrez, vous envoyez votre fichier à la Poste. La Poste envoie votre fichier à un bureau ou centre de distribution au plus près de l'adresse du destinataire. Elle nous dit : « Le courrier est ensuite imprimé, mis sous enveloppe et distribué à son destinataire dès le lendemain*, comme un courrier classique. (* délai en jours ouvrables donné à titre indicatif.) »

Quand on connaît les problèmes de distribution (qui voit encore son facteur tous les jours ?), comment dans ce cadre envoyer un chèque, un arrêt de travail, etc. et assurer la confidentialité du courrier ?

Les lettres recommandées étant soumises aux mêmes problèmes d'acheminement, la solution passera-t-elle par des opérations beaucoup plus coûteuses, type Chronopost, grâce à l'emploi de travailleuses sans papiers ? (À condition d'avoir un bureau

ouvert pour l'envoi...) Sûrement de nouveaux bénéficiaires à engranger alors que la Poste n'a fait qu'un peu plus de 2 milliards de bénéficiaires en 2021... Pas de quoi maintenir un service de courrier efficace et performant...

Mais ce n'est pas la seule restructuration de la Poste. Dans le même temps, elle s'attaque à la présence postale locale : réduction des horaires d'ouverture, fermetures de bureaux (temporaires puis définitives). Ce sont les usagers, surtout les plus précaires physiquement et économiquement, qui en sont les premières victimes : augmentation du temps d'attente, disparition des distributeurs de billets, impossibilité des transactions financières... Cela concerne aussi bien les campagnes que les quartiers.

Le résultat est la baisse de fréquentation sur laquelle La Poste s'appuie pour fermer le bureau et le remplacer par un point poste qui n'assure pas l'essentiel des services mais qui permet à La Poste d'annoncer qu'elle est toujours présente et assure ainsi le contrat de présence postale territoriale.

Il faut se mobiliser pour défendre le service public postal mais aussi pour construire un service public répondant aux besoins des populations, des territoires et de l'économie.

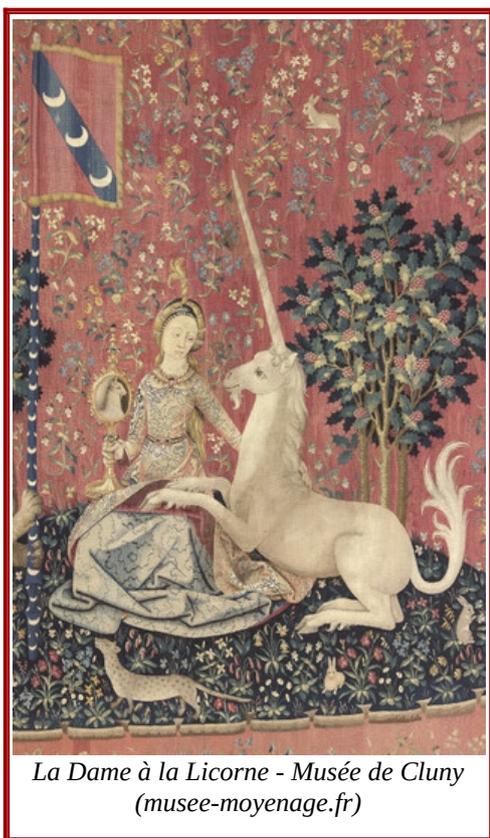
Soyons vigilantes à ce qui se passe dans notre commune, dans notre quartier.

Battons-nous contre la casse du service public postal, contre la casse des Services Publics.

René DELALANDE



VISITE DU MUSÉE DE CLUNY LE MARDI 14 MARS



La Dame à la Licorne - Musée de Cluny
(musee-moyenage.fr)

Une visite guidée d'1h30 nous permettra de découvrir le musée de Cluny complètement réaménagé et agrandi à travers le thème : « **La Dame à la Licorne et les chefs-d'œuvre du musée** ».

Cette visite sera axée surtout sur la transition du Moyen-Âge à la Renaissance.

Le réaménagement du musée a permis de montrer plus d'œuvres, dont beaucoup étaient restées dans les réserves du musée. Le tarif de 16 euros comprend l'entrée au musée et la conférence. Le groupe prévu est de 25 personnes.

La visite commence en début d'après-midi : le rendez-vous est fixé à l'entrée du musée, 28 rue du Sommerard, Paris 5ème à 13h30.

Le bulletin d'inscription et le chèque sont à envoyer avant le 25 février à :

Michel Stemper, 20 allée de la Frambourg, 77200 Torcy.
Le chèque doit être à l'ordre de « Trésorerie SNES Créteil ».

Bulletin d'inscription à renvoyer à l'adresse suivante avant le 20 septembre

Michel STEMPEL - 20 allée de la FRAMBOURG - 77200 TORCY

NOM..... **Prénom**.....

Nombre de personnes.....

Adresse.....

.....

.....

Téléphone.....

Mail.....

Pour des renseignements concernant cette sortie, vous pouvez me contacter :

01 60 17 76 55

07 85 70 99 15

michel.stemper@orange.fr